



Retraite : la CFE-CGC décide de poursuivre son action devant les assemblées !



La proposition gouvernementale de réforme de notre système de retraite est très insuffisante. La CFE-CGC va engager une action parlementaire devant les députés et les sénateurs pour proposer des amendements et faire évoluer le projet dans le bon sens.

C'est pourquoi, la CFE-CGC ne défilera pas le 10 septembre prochain.

Le financement de nos retraites demandait une refonte complète de notre système de protection sociale et non une simple hausse des cotisations.

La CFE-CGC n'accepte pas que le retour à l'équilibre des retraites se fasse sur le dos des classes moyennes, des jeunes et des familles !

Nos propositions

La CFE-CGC propose des amendements pour faire évoluer le projet de loi dans le bon sens, elle demande :

- La validation d'au moins deux années d'études supérieures dans le calcul des droits à la retraite.
- Un financement de la retraite par le biais d'une cotisation sociale sur la consommation qui redonnerait de la compétitivité aux entreprises, du pouvoir d'achat aux salariés et des moyens supplémentaires à la branche vieillesse.
- Une meilleure prise en compte de la pénibilité dans les critères de départ à la retraite : les mesures annoncées ne sont pas à la hauteur des difficultés des salariés concernés.
- La mise en place effective de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- Une véritable politique de maintien des seniors dans l'emploi.
- Un vrai plan de relance de l'emploi qui doit devenir une priorité nationale

Contacts :

Serge Lavagna, secrétaire national en charge de la Protection sociale
☎ 06 80 15 83 98 - ✉ serge.lavagna@cfecgc.fr

Pierre Roger, délégué national en charge des retraites
✉ pierre.roger@cfecgc.fr

www.cfecgc.org

